



Réunion EAJE

20 Janvier 2026

Introduction par Patrice PETIT, Responsable du Département Offre Globale d'Action Sociale

Déclarations
2026 Conseillers
Binôme **2025**
Merci Qualité
Partenariat

Sommaire

Les prestations de service

**Les conventions
Les barèmes
Les déclarations
Les paiements**

Les subventions

**Les demandes
Les paiements**



Les PS et les conventions

Votre convention d'objectifs et de financement est-elle valide pour 2026 ?

OUI

Vous avez reçu l'appel pour faire la déclaration prévisionnelle 2026

NON

Votre convention est à renouveler.

- Vous transmettez les pièces justificatives
- La Caf valide les pièces justificatives
- La Caf envoie la convention par Docaposte pour signature par le Représentant légal ou son Déléguétaire
- Vous recevez l'appel pour faire la déclaration prévisionnelle 2026



Pensez à mettre à jour vos renseignements en 2026

Les PS et les conventions

La convention d'objectifs et de financement

liste des subventions
taux de régime général
versement des acomptes
les pièces justificatives
la charte laïcité

Nouveau en 2026 :
la mise à jour de la charte laïcité
les sanctions

Les subventions sont :

- La Prestation de service unique (Psu)
- Les bonus « inclusion handicap » et « mixité sociale »
- Les nouvelles modalités de financement prévues par la COG 2023-2027 : journées pédagogiques, bonus attractivité, heures de préparation à l'accueil de chaque enfant, linéarisation de la Psu.

Avec un Addendum

Modalités de calcul de la subvention Psu et bonus associés

Le barème des prestations de service diffusé sur le caf.fr
(détail dans les pages suivantes)

La Caf de Haute-Loire vous informe des barèmes par mail

Pensez à afficher la charte laïcité dans vos locaux



Les PS et les barèmes

Les barèmes

- Barème national 2025 : [Les aides des Caf aux partenaires \(Mise à jour : 02/12/2025\)](#)
- Lettre réseau n° 2025-229 : [Diffusion des barèmes des aides aux partenaires d'action sociale 2026 --- Barème 2026](#)

Les circulaires sur les barèmes sont disponibles sur le [caf.fr](#) :

Page Professionnels, barre du haut « Nous connaître », choisir la Branche Famille, Textes de référence, Cadre Circulaires

Les barèmes 2025 ont été revalorisés à hauteur de 2 % Lien Caf.fr -> [barèmes 2025 revalorisés](#)

		Prix plafonds par heure réalisée	Taux de la PS	Prestation de service par heure facturée
Eaje fournissant les couches et les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	10,25 €	66,00%	Prix plafond retenu (1) x taux de la PS
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	23,81 - 12,67 x Taux de facturation	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,60 €	66,00%	
Eaje ne fournissant pas les couches ou les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	9,92 €	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	23,48 - 12,67 x Taux de facturation	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,27 €	66,00%	

(1) le prix plafond retenu correspond au minimum entre le prix de revient calculé de l'équipement (total des charges / total des heures réalisées) et le prix plafond fixé annuellement par la Cnaf

Les PS et les barèmes

Les barèmes

- Barème national 2025 : [Les aides des Caf aux partenaires \(Mise à jour : 02/12/2025\)](#)
- Lettre réseau n° 2025-229 : [Diffusion des barèmes des aides aux partenaires d'action sociale 2026 --- Barème 2026](#)

Les circulaires sur les barèmes sont disponibles sur le [caf.fr](#) :

Page Professionnels, barre du haut « Nous connaître », choisir la Branche Famille, Textes de référence, Cadre Circulaires

Les barèmes 2026 Lien Caf.fr -> [barèmes 2026](#)

		Prix plafonds par heure réalisée	Taux de la PS	Prestation de service par heure facturée
Eaje fournissant les couches et les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	10,250 €	66,00%	Prix plafond retenu (1) x taux de la PS
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	23,812 - 12,674 x Taux de facturation	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,603 €	66,00%	
Eaje ne fournissant pas les couches ou les repas	taux de facturation inférieur ou égal à 107%	9,920 €	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 120%	23,482 - 12,674 x Taux de facturation	66,00%	
	taux de facturation supérieur à 120%	8,273 €	66,00%	

(1) le prix plafond retenu correspond au minimum entre le prix de revient calculé de l'équipement (total des charges / total des heures réalisées) et le prix plafond fixé annuellement par la Cnaf

Plancher et plafond de ressources pour le calcul des participations familiales

		Métropole et Dom
Plancher de ressources	(à compter du 1er janvier 2026)	814,62 €/mois
Plafond de ressources	(à compter du 1er septembre 2025)	8 500,00 €/mois

Les PS et les déclarations



Le calendrier

Décembre	Janvier	Juin	Septembre	Novembre
Déclaration prévisionnelle 2026 <small>*Appelée en décembre 2025*</small>	Déclaration réelle 2025	Déclaration actualisée de juin 2026	Déclaration actualisée de septembre 2026	Déclaration actualisée de novembre 2026
Le plus tôt possible	Pour le 28/02	Pour le 10/07	Pour le 10/10	Pour le 4/12 pour 3 EAJE
Prévision sur 12 mois	Réel sur 12 mois	Réalité sur 6 mois Prévision sur 6 mois	Réalité sur 9 mois Prévision sur 3 mois	Réalité sur 11 mois Prévision sur 1 mois

Les PS et les déclarations

La déclaration réelle 2025



Appelée le 8/02/2026 et portant la revalorisation du barème Psu de 2% (effet rétroactif au 01/01/2025)

Le paiement est possible deuxième quinzaine de février.

Les données d'activité -> Laisser à zéro le nombre d'heures **non facturées** aux familles

Les données financières

Plan comptable applicable au 1^{er} janvier 2025

Les remboursements de charges de personnel doivent être portés au compte 64

Données Caf

Pas de bénévolat dans le compte 86

Compte 70623 PS CAF = tout sauf bonus CTG

Compte 70626 = Montant bonus Territoire CTG

Compte 7452 = Subventions de fonctionnement

Les PS et les déclarations

La déclaration prévisionnelle 2026

Appelée le 7/12/2025 et un retour au 03/01/2026 (selon un calendrier national)

Cela permet un paiement du premier acompte, le plus tôt possible en janvier 2026



Au 13/01/2026
25% d'Eaje associatifs ont transmis la déclaration prévisionnelle 2026 et ont reçu le paiement du premier acompte 2026

Les données d'activité

Nombre d'heures non facturées aux familles à zéro

Nombre d'enfants inscrits

Pour toute l'année 2026

Pour le calcul des heures de préparation à l'accueil de chaque enfant

Les données financières

Compte 70623 PS CAF = tout sauf bonus CTG

Compte 70626 Montant bonus Territoire CTG

Pas de bénévolat dans le compte 86

Les PS et les déclarations

Les commentaires pour les variations

3 rôles sur la déclaration

Approbateur

Fournisseur de données d'activité

Fournisseur de données financières



Commentaires par

- * Les fournisseurs
- * L'approbateur qui
 - compare les déclarations
 - valide la cohérence de l'ensemble de la déclaration



Sur les déclarations, la donnée des participations familiales est sensible car elle impacte le calcul de la PSU.

A chaque actualisation, une attention doit être portée sur le montant des participations familiales.

Il ne faut pas reporter le montant d'une déclaration précédente (ni du prévisionnel de l'année en cours ou de l'année précédente, ni du réel de l'année précédente).

A l'actualisation, les participations familiales correspondent à ce qui est reçu sur une période et à la prévision de ce qui sera reçu sur la fin de l'année (en lien avec les nouveaux contrats de septembre).

Les PS et les déclarations

Les commentaires pour les variations

50% des actualisations de septembre 2025 ont des contrôles de cohérence en anomalie pour les participations familiales.

La Caf analyse les commentaires apportés.

Un commentaire détaillé et chiffré permet de comprendre la réalité de terrain.

La question est la suivante : **pourquoi le tarif horaire moyen augmente ou diminue?**

Par exemple :

- Depuis septembre 2025, de nouveaux contrats ont porté sur 5 jours (3 enfants) et concernent des familles à haut revenus.
- En 2024, nous avions 10 enfants inscrits sous le seuil de pauvreté. En 2025, il y en a 5, les nouveaux contrats concernent des familles à haut revenus.
- Par rapport à 2024, 3 familles sont parties en 2025 avec des contrats réguliers sur 4 jours et des hauts revenus et remplacés par des petits contrats. Cela représente une baisse de participations familiales de 6 000 €, soit – 15%.
- Des contrats réguliers sur 5 jours sont passés à 2 jours par semaine pour une famille de 2 enfants (parents en télétravail, temps partiel...) par rapport à la dernière déclaration, cela entraîne une baisse de participations de 1000 € et 5%.



Les PS et les déclarations

Les commentaires pour les variations



Explication apportée par le partenaire pour l'augmentation des participations familiales:
Augmentation des participations familiales car augmentation des heures facturées

En réalité



Il était une fois Joséphine qui rencontre Roger sous les éclairs des stroboscopes.
Joséphine et Roger arrivent en Haute-Loire avec **leurs quadruplés** Gustave, Alphonse, Arthur et Philibert.
En attendant de danser tous ensemble le jerk, Joséphine et Roger inscrivent les enfants à la crèche.

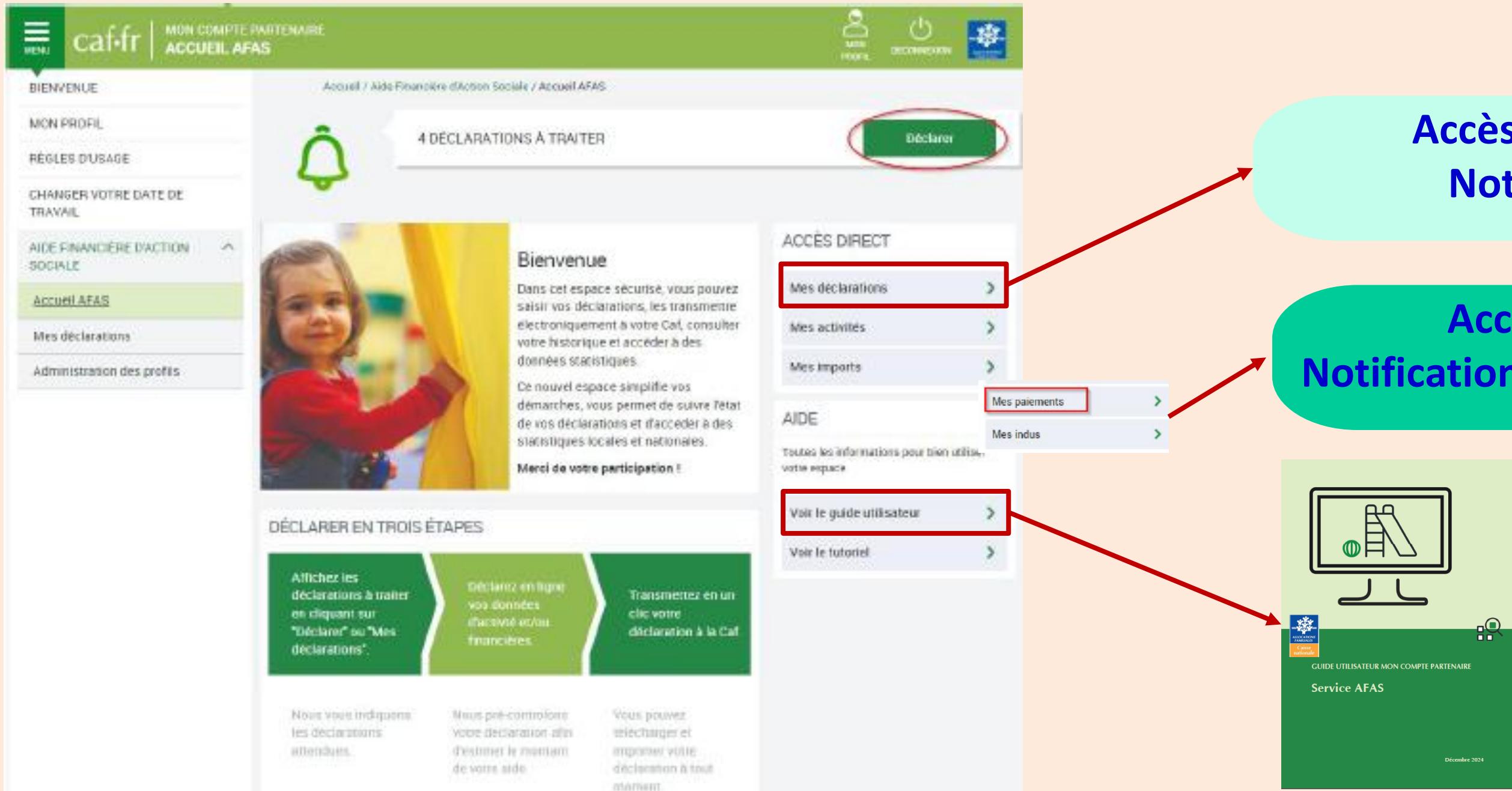
4 enfants, 4 jours par semaine = 3200 heures facturées

Cette famille est **au tarif inférieur à 1 euro**. Les participations n'augmentent pas dans les mêmes proportions que les heures facturées.

L'augmentation des participations familiales dépend principalement des heures facturées et du niveau de revenus des familles.

Les PS et les paiements

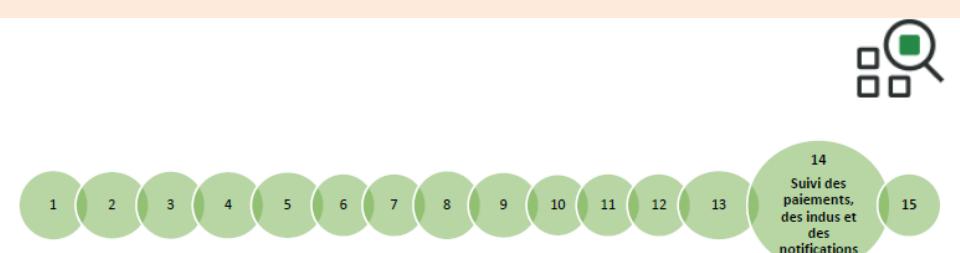
Mon Compte Partenaire et Service Afas



The screenshot shows the homepage of the Mon Compte Partenaire et Service Afas website. At the top, there's a green header with the Caf.fr logo and links for 'MON COMPTE PARTENAIRE' and 'ACCUEIL AFAS'. Below the header, a sidebar on the left lists 'BIENVENUE', 'MON PROFIL', 'RÈGLES D'USAGE', 'CHANGER VOTRE DATE DE TRAVAIL', 'AIDE FINANCIÈRE D'ACTION SOCIALE' (which is expanded), 'ACCUEIL AFAS' (highlighted in green), 'Mes déclarations', and 'Administration des profils'. The main content area features a large image of a child, a bell icon, and a 'Déclarer' button. A red arrow points from the 'Mes déclarations' link in the sidebar to the 'Mes déclarations' button on the dashboard. Another red arrow points from the 'Mes paiements' link in the sidebar to the 'Mes paiements' button on the dashboard. A third red arrow points from the 'Voir le guide utilisateur' link in the sidebar to a small icon of a computer monitor with a ladder.

**Accès Direct, Mes déclarations
Notification de subvention**

**Accès Direct, Mes paiements
Notification de paiement pour l'approbateur**



Fiche 14
Suivi des paiements, des indus et des notifications.



Les PS et les notifications

Les paiements bancaires

Sur votre relevé de compte, figure un identifiant de paiement :

Exemple : Ici N° 1502095



Un identifiant est affecté à chaque paiement car la zone ne permet pas d'afficher le nom en entier de la collectivité

Les Prestations de Service

Les nouveaux arrivants



Au téléphone
+ 33 32 30
c'est bien la Caf qui vous appelle

J'informe la Caf de mon arrivée.

La Caf va me conseiller pour les habilitations, les déclarations, les paiements et les notifications...

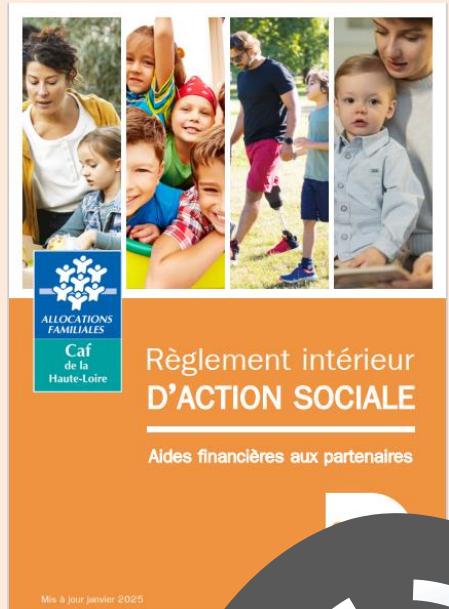
Le Conseiller Territorial

[CAF - Carte des conseillers territoriaux](#)

Le Gestionnaire Conseil

afc@caf43.caf.fr

Les subventions et les demandes



Vous faites votre demande de financement



À venir : les demandes et bilans de subvention via AFAS

Votre conseiller(e) territorial(le) vérifie :

- Que les bilans des subventions de l'année passée ont été envoyés
- Que la demande correspond à un financement prévu dans le RIAS
- Que le niveau de financement reste dans les cadres prévus par le RIAS
- Que les enveloppes sont disponibles



Conseil d'administration de la CAF de Haute Loire valide ou non un financement.



Votre conseiller(e) territorial(le) étudie votre demande et fait une proposition au conseil d'administration.



Une convention est à signer pour tout financement supérieur à 10 000€

Vous réalisez votre projet

Les services de la Caf étudient votre bilan. S'il est OK, le paiement est déclenché



Vous envoyez votre bilan moral et financier avec les indicateurs complétés (si c'est un FPT) dès la fin de la réalisation de votre projet.

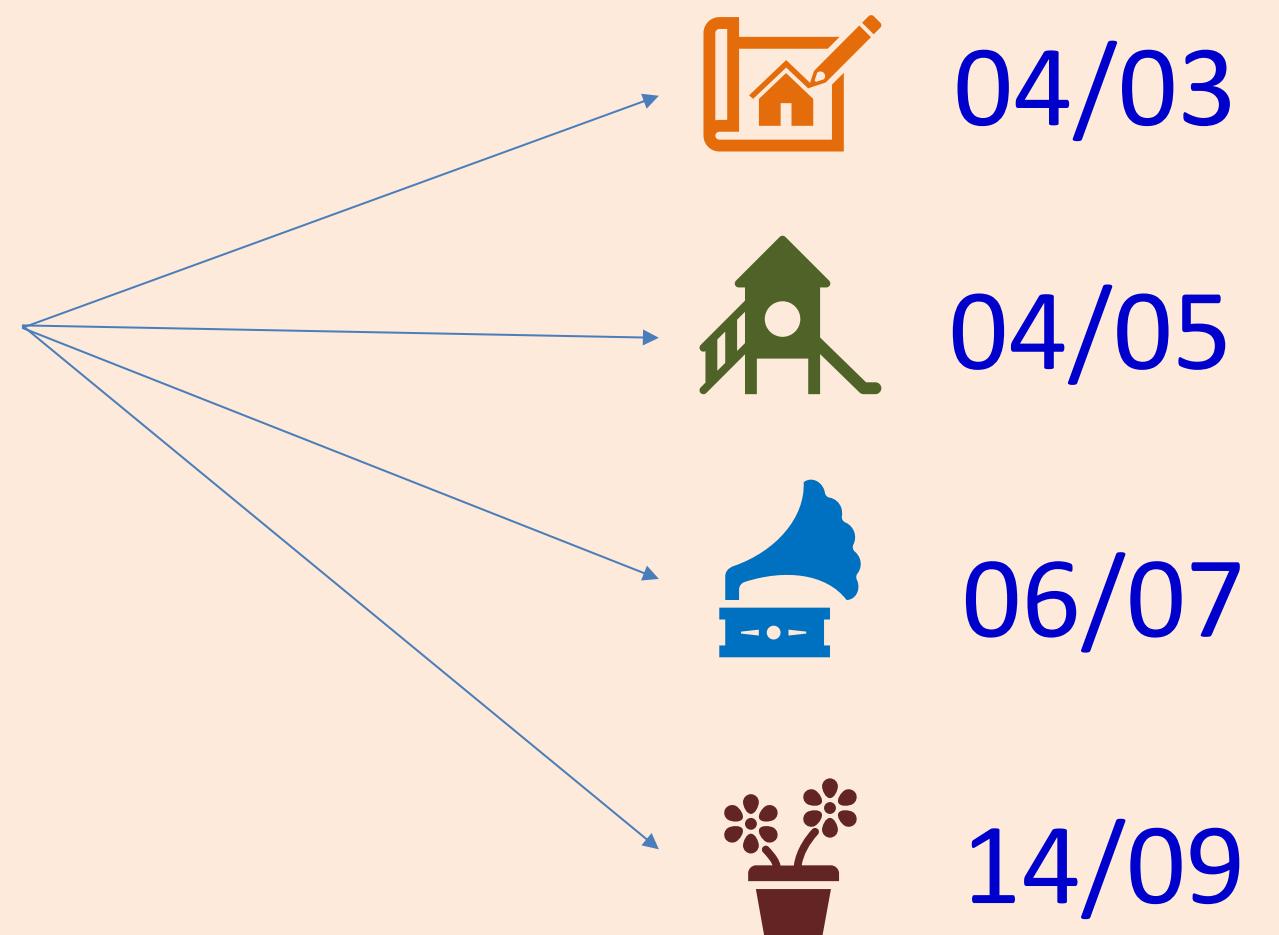
Les subventions et les demandes



Demander une
subvention
Fonctionnement
Investissement

Dossier de demande
sur le [caf.fr](#)
pages locales

4 dates de dépôt



Les subventions et les paiements

Bilan sur le caf.fr
pages locales

[CAF - Bilan subvention](#)

Demander le paiement d'une subvention

Fonctionnement 2025

Dès la réalisation de
l'action et après l'envoi
du bilan moral et
financier

Max 31/03/2026
Annulation 30/06

Investissement

Dès la réalisation du
projet et après l'envoi
du bilan moral et
financier et des
justificatifs demandés

< 30 500 € 30/06 N+2
> 30 500 € 30/06 N+4



Dates des réunions de réseau EAJE

- 17 mars 2026,
- 9 juin 2026,
- 13 octobre 2026

Lieu : Hôtel du Département



Merci de votre attention



Les équipes de la Caf de la Haute-Loire vous souhaitent
leurs **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année.

Un chapitre nouveau, **une même ambition**

